

Année scolaire 2024/2025

Les élus



Le Maire, Hervé FERON

Les Adjoints au Maire:

Denise GUNDELWEIN - Déléguée à la Solidarité et à l'Action Sociale

Alexandre HUET - Délégué à la Communication, au Cadre de Vie et au Lien Social

Christiane DEFAUX - Déléguée à l'Enfance et à l'Accès au Savoir

Jean-Claude DUMAS – Délégué à l'Urbanisme, aux Travaux et au Logement

Sylvie KURT – Déléguée à la Culture, à la Jeunesse et à la Vie Associative

Grégoire RUHLAND - Délégué aux Finances et au Budget

Ralph LALLEMAND – Délégué à la Prévention, à la Citoyenneté et à l'Environnement

Les Conseillers Municipaux:

Philippe LUCE - Délégué aux Sports Séverine BENOIST

Catherine RAMPONT Jean-Pierre SALMON

Marcelle GUILLOT Inès IHADDADENE

Mireille DAFFARA Emmanuel ROSINA

Denis HOELTER Laurence GRAND

Nazha AJEDDIG Dominique SAINT EVE
Alex FERON Salima SERANDOUR

Hania HAMIDI Patrick I IBERT

Stéphane BRABANT Nadia NICOLAY

Christiane ROL François PIERRON

Henri SCHMITZ



N'hésitez pas à la contacter en Mairie.

Sommaire

Edito	2
À Tomblaine, l'école est toujours une vraie priorité	3
Coordonnées des services académiques	4
Effectifs scolaires 2024 - 2025	5
Groupe scolaire Élisabeth et Robert Badinter	6
Groupe scolaire Pierre Brossolette	7
Groupe scolaire Jules Ferry	8
Groupe scolaire Job Durupt	9
Réseau d'aide de Tomblaine	9
Centres médico - scolaires	9
Autour de l'école : les ateliers d'accueil	10
Restaurant scolaire	12
Plannings hebdomadaires des élèves	14
Centre de loisirs Léo Lagrange	14
Petite enfance	16
Autour du sport	18
Autour de la culture	19
La cité scolaire	21
lls ont donné leur nom à une école de Tomblaine : qui sont-ils ?	25
Plan pour se repérer	28

Édito

La rentrée scolaire est toujours un moment important pour la Commune de Tomblaine, tant celle-ci a placé l'école publique au cœur de ses priorités.

Les élus municipaux ont la responsabilité de permettre aux élèves et aux enseignants de travailler dans les meilleures conditions possibles. Mais plus que cela, parce qu'elle est l'école de la République, l'école est partenaire de la Commune, en ce sens qu'elle forme les citoyens libres et éclairés de demain. C'est donc aussi dans l'école que se construit la cohésion sociale en référence aux valeurs républicaines.

Vous trouverez dans cette plaquette les renseignements pratiques liés à la scolarité des enfants :

- Les ateliers d'accueil, les loisirs, la restauration, ainsi que les coordonnées de l'ensemble des intervenants.

Bonne rentrée à toutes et à tous !!

Nous restons à votre écoute tout au long de l'année.

Cordialement.

Hervé Féron Maire de Tomblaine Christiane Defaux Adjointe au Maire Déléguée à l'Enfance et à l'Accès au Savoir

À Tomblaine, l'école est toujours une vraie priorité

- Une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) dans chaque classe de maternelle.
- Le restaurant scolaire municipal.
- Le bus municipal à disposition des écoles et du restaurant scolaire.
- Des activités piscine régulières pour l'apprentissage de la natation. La piscine de Tomblaine, Le Lido, pour les écoles élémentaires.
- Des activités canoë-kayak pour les classes de CM1 et CM2.
- 17 jours de classes de neige en Haute-Savoie.
- Accueil du matin et du soir avec des activités éducatives.
- Un agent municipal diplômé d'état, éducateur des activités physiques et sportives mis à disposition pour les activités gymnastiques ainsi qu'une professeure de Gymnastique Sportive et Rythmique.
- Des activités culturelles et des spectacles offerts aux enfants des écoles maternelles et élémentaires.
- Des spectacles de fin d'année offerts aux enfants des écoles avec remise de livres.
- Une bibliothèque municipale.
- Des moyens budgétaires importants pour fonctionner.
- Chaque école est dotée d'équipement informatique performant. La commune s'est engagée dans un plan pluriannuel d'équipement informatique pour que toutes les écoles élémentaires deviennent « écoles numériques ». Les quatre groupes scolaires sont aujourd'hui équipés de Tableaux Blancs Interactifs, des écrans numériques interactifs, d'ordinateurs en réseau, de meubles mobiles permettant l'utilisation de ces ordinateurs dans toutes les classes.
- Des classes équipées en mobiliers scolaires ergonomiques.
- Un programme pluriannuel d'entretien et de rénovation des locaux et des équipements.
- L'orchestre à l'école.
- Des projets pédagogiques participatifs avec les enfants des écoles (partenariat avec la chambre d'Agriculture...), les masterclasses de Commedia Dell'Arte.
- L'Ecole de Musique Municipale TEMPO.
- Projet Eco-citoyen : des projets innovants sur notre territoire en y associant les enfants des écoles (plantation de micro-forêts...).
- Séances de formation PSC1 (Protection et Secours Civiques niveau 1) encadrée par un formateur SST de la Protection Civile pour les enseignants intéressés.

Coordonnées des services académiques

Académie de Nancy-Metz — Région académique Grand-Est

Rectorat de la Région académique Grand Est et de l'académie de Nancy-Metz

9 rue des Brice - Rond-point Marguerite de Lorraine

CS 30013 54035 Nancy CEDEX

Tél.: 03.83.86.20.20

Site: http://www.ac-nancy-metz.fr

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Meurthe-et-Moselle Site Saurupt 9 rue des Brice - Rond-point Marguerite - CS 30 013 - 54035 - 54035 Nancy Cedex

Téléphone : 03.83.93.56.00 Mail : ce.ia54@ac-nancy-metz.fr

Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

M. Emmanuel BOUREL

Directrice Académique Adjointe des Services de l'Education Nationale

Mme Catherine PIERRE

Inspecteur de l'Education Nationale Adjoint au DASEN

M. Philippe LUSCAN

Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de SAINT-MAX M. Loïc QUESTE

C.P.C. conseillère pédagogique de la circonscription de SAINT-MAX

Mme Céline BOYET

C.P.C. conseillère pédagogique + EPS de la circonscription de SAINT-MAX

Mme Stéphanie THYRIOT

C.P.C. conseillère pédagogique de la circonscription de SAINT-MAX

Mme Catherine SCHLICKLING

Enseignant Référent Usages du Numérique de la circonscription de SAINT-MAX

M. Francis DALLE

Référents S.H. (handicap) secteur de TOMBLAINE

Mme Véronique VOIDIER

Délégué Départemental de l'Education Nationale

M. Alain LAICK, 9 rue des Moncels 54270 ESSEY

Effectifs scolaires 2024 - 2025

	NOMBRE D'ELEVES			NOMBRE DE CLASSES		
ÉCOLES	Maternelle	Primaire	Elémentaire	Maternelle	Primaire	Elémentaire
E. et R. Badinter	93	/	166	4	/	9 dont 1 ULIS (+1 adaptation)
Pierre Brossolette	81	,	208	4	,	9 (+1 ZIL)
Jules Ferry	78	1	138	4	1	6 (+1 ZIL)
Job Durupt	,	124	/	,	5	,
Total d'élèves	888					



Groupe scolaire Élisabeth et Robert Badinter

École maternelle

Place des Arts - Téléphone: 03.83.29.47.81

Directrice:

Claire SCHWARTZ - moyenne et grande sections - décharge les lundis

Equipe pédagogique:

Virginie VANDEBROUCK – toute petite et petite sections Catherine KREIT / Camille NOTTEAU – petite et moyenne sections Anne ROBERT – moyenne et grande sections Claire SCHWARTZ / Camille NOTTEAU – moyenne et grande sections

Accompagnement des élèves :

Céline DASSONVILLE – AESH / I - M Mégane HECKEL - AESH / I

ATSEM: Nella GROSJEAN, Sabine GENOUDET, Julie FERRÉ, Nadine FERNANDES

Délégué du Conseil Municipal : Philippe LUCE

École élémentaire

Place des Arts - Téléphone: 03.83.29.54.38

Directrice: Christine BROUILLET - CM1 - décharge de direction les mardis et vendredis

Équipe pédagogique :

Pauline LAFARGE – CP
Katja RILEY - CP/CE1
Camille GODEL-HERNAIRE – CE1
Frédérique WITTMER – CE2
Aude DEVITERNE – CE2/CM1
Christine BROUILLET / Cyril WERNERT – CM1
Stéphanie PAUL – CM2

Véronique PARISET – CM2 Clémence LELOT – ULIS

Accompagnements des élèves :

Pierre-Louis THIRION - AESH / M Ilhem BOUSSAHA - AESH / I Sylvie OUSSALEM - AESH / I

Déléguée du Conseil Municipal :

Salima SERANDOUR

AESH : Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap / CO : Collectif / M : mutualisé / I : individualisé

ULIS : Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire

ZIL : Zone d'Intervention Localisée

Groupe scolaire Pierre Brossolette

École maternelle

14 Rue Mozart

Téléphone: 03.83.29.21.13

Directrice: Servane ENGEL – petite et moyenne section – décharge les jeudis

Equipe pédagogique :

Sylvie CHEVALLEY / Cécile CANDAT - petite section Servane ENGEL / Cécile CANDAT - petite et moyenne sections Dominique TOUSSAINT - moyenne et grande sections Valérie ROBERT – grande section

Accompagnement des élèves :

Meriem RADOUANE - AESH Houaria BRAHIMI - AESH

ATSEM: Sylvie BACHELET, Virginie PETURAUD, Christelle KAUTZ, Sandrine HARDY

Déléguée du Conseil Municipal : Séverine BENOIST

École élémentaire

Rue Jean Macé - Téléphone: 03.83.29.53.54

Directeur: Christophe KRONENBERGER – CE1 – décharge les lundis et vendredis

Enseignants:

Christine VALLANCE - CP Gaëlle JANOT / Naomi HUMBERT - CP/CE1 Christophe KRONENBERGER / Cécile LANZI - CE1 Lucile CLAQUIN-VARNAT / Cécile LANZI – CE2 Isabelle MASSON - CE2 Fstelle HAMMANI - CM1 Christel SCHMITT - CM1

Équipe pédagogique :

Valérie ABRIOUX - AESH-M

Kimberley STEVENS - AESH-CO

Délégué du Conseil Municipal:

Alexandre HUET

AESH : Accomp<mark>ag</mark>nant d'Elève en Situation de Handicap / CO : Collectif / M : mutualisé / l : individualisé ULIS : Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire ZIL : Zone d'Intervention Localisée

Christèle AUBRY - CM2 Karen KLEIN - CM2

Groupe scolaire Jules Ferry

École maternelle

12 rue Jules Ferry - Téléphone: 03.83.29.63.38

Directrice: Stacy LAMOTTE - grande section - décharge les lundis

Equipe pédagogique :

Elodie LAJOIE - petite section Myriam MARCHAL - petite et moyenne section Virginie NOTHIGER – moyenne et grande sections Stacy LAMOTTE / Cécile CANDAT – grande section

Accompagnement des élèves :

Fmilie MORFL - AFSH / I Houaria BRAHIMI - AESH / I

ATSEM: Nathalie JEANNOT, Véronique SORDEL, Cécile SITT, Joffrey BOUADAM

Délégué du Conseil Municipal : Hervé FERON

École élémentaire

12 rue Jules Ferry - Téléphone: 03.83.29.46.51

Directeur: David ALBERT - CM2 - décharge les lundis et un jeudi sur 3

Equipe pédagogique :

Anne GODFRIN - CP Manon MARTINS - CP/CE1 Patrick BROUILLET - CE1/CE2 Léonie BOURGATTE - CF2 Emilie GRAVIER - CM1/CM2 David Al BERT / Maelenn MEDERI F - CM1/CM2

Accompagnement des élèves :

Cécile DROCHE - AESH Cécile ROUSSELOT- AFSH

Délégué du Conseil Municipal : Alex FERON

AESH: Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap / CO: Collectif / M: Mutualisé / I: Individualisé ULIS: Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire

ZIL: Zone d'Intervention Localisée

Groupe scolaire Job Durupt

École primaire

Place Michel Colucci - Téléphone : 03.72.47.21.00

Directrice: Marion MANGEOT - petite et moyenne section - décharge les jeudis

Equipe pédagogique :

Marion MANGEOT / Camille NOTTEAU – petite et moyenne section Karine DEROUICHE / Estelle GASPARD – petite et moyenne section Olivier MOUGEOLLE – grande section Karène HOELTER – CP Perrine CARON – CP/CE1

Accompagnement des élèves :

Sarra BERRANI – AESH / I Meriem R'GHIGHA - AESH / I

ATSEM : Karine SERIN, Elise FERON, Lauryne SCHMITT

Déléguée du Conseil Municipal : Christiane DEFAUX

Réseau d'aide de Tomblaine (RASED)

Coordonnées:

École Élémentaire Elisabeth et Robert Badinter - Place des Arts - Téléphone : 03.54.17.05.25 **Psychologue de l'Education Nationale :**

Yveline LANUEL

Enseignantes spécialisées à dominante pédagogique :

École Badinter : Claire VOSGIEN

Ecoles Jules Ferry, Pierre Brossolette et Job Durupt : Elodie KEMPFER

Enseignante spécialisée à dominante relationnelle :

Isabelle CISZEK

Centres médico-scolaires

Coordonnées:

CMS Nancy: 26 rue de la Bergamote – 54000 NANCY - Téléphone: 03.83.35.81.64

Docteur :

Pour les écoles maternelles, élémentaires et le collège : Claire DINGEON

Infirmières:

Pour le Collège Jean Moulin : Katia ORIEZ

Pour le Lycée Varoquaux : Marilyn CAYRIER et Fabienne LABARRE

Secrétaire des CMS Essey-les-Nancy et Nancy: Valérie JAKUBOWSKI et

Tiphaine LAURENT

Autour de l'école

Les Ateliers d'accueil

Les ateliers d'accueil fonctionnent tous les jours de la semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) pour les enfants scolarisés :

4 lieux d'accueil:

- groupe scolaire Elisabeth et Robert BADINTER

Salle de restauration scolaire Espace Jean JAURES à proximité du groupe scolaire (50 m)

- groupe scolaire Jules FERRY

Salle de classe et salle de la restauration scolaire sur place

- groupe scolaire Pierre BROSSOLETTE

Salle de classe (Bât B) et salle du Mille Club

- école primaire Job DURUPT

Salle des ateliers d'accueil à côté de la restauration scolaire

Au sein des ateliers d'accueil, il est proposé aux enfants un temps éducatif, mais surtout un moment de loisirs et de détente.

Les horaires:

Pour Badinter, Ferry et Brossolette : de 7h00 à 8h20 et de 16h30 à 18h00

Et pour **l'école Durupt** : de 7h00 à 8h30 et de 16h40 à 18h10

Les objectifs pédagogiques :

Favoriser le bien-être des publics accueillis.

Proposer des situations répondant aux envies et besoins, qui favoriseront le bien-être de l'enfant dans un cadre de vie sécurisant.

Proposer des pratiques diversifiées.

Développer des pratiques innovantes, individuelles et collectives ; diversifier les modes d'intervention des animateurs ; favoriser l'utilisation des connaissances personnelles.

Proposer des activités respectueuses du choix des enfants et ouvertes au plus grand nombre.

Favoriser la participation des enfants.

Mettre en place des situations qui permettent d'associer les enfants aux décisions qui les concernent, qui permettent de mettre en œuvre les droits de participation, qui favorisent la participation de tous à la vie des Ateliers d'Accueil.

Favoriser l'implication des parents dans l'action éducative.

Développer une relation aux familles et les associer au projet pour répondre aux besoins des parents et aux attentes des enfants.

Le fonctionnement pédagogique est différent suivant les tranches d'âges des enfants. Il est prévu :

- **Pour les moins de 6 ans** : Des activités à thème, du chant, des jeux intérieurs ou extérieurs proposés par les animateurs.
- **Pour les plus de 6 ans** : Des activités à thème, du chant, des jeux intérieurs ou extérieurs proposés par les animateurs. Les enfants pourront eux aussi proposer des idées d'activités.

Les tarifs 2024 (sous réserve de modification) :

		QF de 0 à 1300 €	2,50€
Ateliers d'Accueil en fonction du Quotient Familial des familles	Matin	QF > à 1300 €	3,00€
		QF de 0 à 1300 € (majoré)	4,00 €
		QF > à 1300 € (majoré)	4,50 €
	Soir	QF de 0 à 1300 €	3,50€
		QF > à 1300 €	4,00€
		QF de 0 à 1300 € (majoré)	5,50€
		QF > à 1300 € (majoré)	6,00€

Responsable Service Enfance: Patricia HERMAN - Téléphone: 03.83.29.44.70



Restaurant scolaire

Créé en 1972, le restaurant scolaire est un service public municipal qui permet à la fois aux parents d'organiser leur vie professionnelle et personnelle, et aux enfants de découvrir une forme de vie collective.

Les repas quotidiens sont élaborés sur place par du personnel municipal qualifié et directement servis en liaison chaude dans les assiettes. Confectionnés à partir **de produits frais en priorité locaux ou régionaux, privilégiant les circuits courts**, c'est près de 550 repas équilibrés qui sont servis chaque jour dans **5 restaurants scolaires** favorisant ainsi l'éducation au goût. Un repas végétarien et un repas bio est servi une fois par semaine tout au long de l'année.

- Restaurant Centre de loisirs Léo LAGRANGE - Téléphone : 03.83.29.44.98

Référente: Patricia HERMAN - 06.37.55.19.86

- Restaurant Jean JAURES - Téléphone - 03.83.20.08.53

Référente: Amélie BRACHET - 06.42.87.85.09

- Restaurant Jules FERRY - Téléphone - 03.83.20.53.42

Référente: Stéphanie GUYOT - 06.37.55.28.62

- **Restaurant Job DURUPT** – Téléphone 03.72.47.20.96

Référente: Fanie RUBERT - 03.83.20.70.15

<u>Les horaires pour les écoles :</u>

Pour Badinter, Ferry et Brossolette : de 11h30 à 13h20

Et pour l'école Durupt : de 11h40 à 13h30

L'organisation sur chaque site :

Pour les maternelles :

Pour Jules Ferry et Job Durupt, la restauration scolaire est sur place.

Pour Robert et Elisabeth Badinter, la restauration est à 50 mètres de l'école. Les enfants y vont donc à pieds.

Pour BROSSOLETTE dans la salle des Ateliers d'Accueil, afin :

- de limiter les déplacements des enfants (plus d'utilisation du bus communal),
- d'avoir plus de temps pour manger et jouer,
- d'éviter que les enfants soient moins fatigués.

Pour les élémentaires :

Pour Jules Ferry et Job Durupt, la restauration scolaire est sur place.

Pour Robert et Elisabeth Badinter, la restauration est à 50 mètres de l'école. Les enfants y vont donc à pieds.

Pour Brossolette la restauration scolaire se fait au Centre de Loisirs avec un transport par le bus municipal (Soit 5 minutes de trajet aller et 5 minutes retour).

Les possibilités pour les enfants avant et après le repas :

- Jeux extérieurs dans la cour de récréation de l'école (structures de jeux, ballons, vélos...)
- Jeux dans les gymnases pour les écoles maternelles et élémentaires Badinter et Brossolette (jeux de motricité, jeux musicaux, jeux sportifs...).

Les objectifs pédagogiques :

- L'alimentation d'un enfant d'âge scolaire est essentielle pour sa croissance, son développement psychomoteur et sa capacité d'apprentissage.
- Le temps du repas est l'occasion pour les enfants de **se détendre** et **de communiquer**. Il doit être **un moment privilégié de découverte et de plaisir**.
- Les enfants et les animateurs(trices) mangent ensemble afin de **favoriser la convivialité**.

Les tarifs 2024 (sous réserve de modification) :

Tarifs de la restauration scolaire en fonction du Quotient Familial des familles				
QF de 0 à 1300.00€ 5.50 €				
QF supérieur à 1300.00 €	6.50 €			
Repas majoré (*) : QF de 0 à 1300.00€	8.50 €			
Repas majoré (*): QF supérieur à 1300.00 € 9.50 €				

(*) Inscription hors délai ou présence sans inscription

 $Responsable \ Service \ Restaurant \ Scolaire: Corinne \ PAILLER-T\'el\'ephone: 03.83.29.44.98$

Responsable Service Enfance pour l'encadrement: Patricia HERMAN-Téléphone: 03.83.29.44.70

Plannings hebdomadaires des élèves

Groupes scolaires : Jules FERRY, Pierre BROSSOLETTE et Elisabeth et Robert BADINTER

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h-8h20	Accueil du matin	Accueil du matin	7h30 :	Accueil du matin	Accueil du matin
8h20-11h30	École	École	Centre de loisirs	École	École
11h30-13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne
13h30-16h30	École	École	Centre	École	École
16h30-18h	Accueil du soir	Accueil du soir	de loisirs 18h	Accueil du soir	Accueil du soir

École primaire Job Durupt

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h-8h30	Accueil du matin	Accueil du matin	7h30 : Centre de loisirs	Accueil du matin	Accueil du matin
8h30-11h40	École	École	Centre de loisirs	École	École
11h40-13h40	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne
13h40-16h40	École	École	Centre	École	École
16h40-18h10	Accueil du soir	Accueil du soir	de loisirs 18h	Accueil du soir	Accueil du soir

Centre de loisirs Léo Lagrange

Les mercredis récréatifs et les vacances scolaires

Seuls les enfants déjà scolarisés seront accueillis jusqu'à leurs 12 ans. Ils doivent être propres. Les couches et les couches-culottes ne sont pas acceptées, même pour la sieste.

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT

Les enfants peuvent être accueillis sur place au Centre de Loisirs de 7h30 jusqu'à 9h30 (dernier délai) et peuvent être repris par un adulte responsable à partir de 16h45 jusqu'à 18h00 (dernier délai). Une inscription à la 1/2 journée sans repas est possible : matin (jusque 11h45 maxi) et après-midi (à partir de 13h30 impérativement).

Mais également, **UN TRANSPORT EST ASSURÉ** par le bus municipal.

Les enfants doivent être déposés et repris par un adulte responsable aux différents arrêts.

Les rendez-vous sont prévus aux arrêts suivants :

Arrêt	Départ	Retour
BADINTER Place des Arts	8 H 30	17 H 00
MAIRIE Boulevard Henri Barbusse (devant la Salle Stéphane Hessel)	8 H 40	17 H 10
ENSANGES Place Paul Bert	8 H 50	16 H 55

Le Centre de Loisirs a des **intentions éducatives** qui figurent dans le projet général de la structure.

Les axes principaux sont:

- Apprendre à vivre ensemble,
- Vivre pleinement son temps de loisirs,
- Apprendre à connaître son environnement,
- Favoriser la participation des enfants,
- Proposer des pratiques diversifiées,
- Développer l'information dans et sur le centre,
- Favoriser l'implication des parents dans l'action éducative.

Responsable Service Enfance:

Patricia HERMAN - Téléphone : 03.83.20.70.15

TARIFS 2024 (sous réserve de modification)						
Mercredis récréatifs 2024 Quotient Familial		tarif journée	tarif 1/2 journée			
FOMBLAINOIS	0-1300€	13,50€	5,50€			
TOMBL	>1300 €	14,00€	6,00€			
EXTERIEURS	0-1300 €	26,50€	11,00€			
	>1300 €	27,00€	11,50€			



TARIFS 2	TARIFS 2024 (sous réserve de modification)					
vacances 2024	Barème	Quotient Familial	tarif journée	tarif 1/2 journée		
	TARIF Plein	>1300 €	14,00€	7,50€		
INOIS	TARIF Régime	0-1300€	9,00 €	4,50€		
FOMBLAINOIS	Général	>1300 €	9,50€	5,00€		
Þ	TARIF Bénéficiaire Aide aux Vacances CAF		5,00 €	2,50€		
	TARIF Plein	>1300 €	27,50€	14,50€		
iurs	TARIF Régime Général	0-1300 €	22,50€	11,50€		
EXTERIEURS		>1300€	23,00€	12,00€		
	TARIF Bénéfi Aide aux Va CAF		18,50€	9,50€		

Petite enfance

Structure multi-accueil CRÈCH'ENDO

1 rue Gisèle Halimi - 54510 TOMBLAINE

Capacité d'accueil de 22 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Responsable du service municipal : Allison l'HÔTE - Téléphone : 03.72.47.21.10

Halte-garderie municipale « La Récré »

Chalet de la Petite Enfance - Centre de loisirs Léo Lagrange - Chemin du Bois la Dame - 54510 Tomblaine (Sauf pendant les vacances scolaires, la halte-garderie est située à l'école maternelle Badinter – 14 rue Mozart)

Capacité d'accueil de 16 enfants de 10 semaines à 6 ans

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 17h - vendredi de 8h30 à 16h

Responsable du service : Stéphanie POLLI – Téléphone : 03.83.20.13.52



Et d'autres services...

Association des assistantes maternelles - La P'tite Tribu

Présidente: Nadia NICOLAY

Téléphone : 06.30.78.48.61

Une permanence est tenue chaque samedi qui précède la semaine des vacances scolaires, de 10h à 12h à la Mairie de Tomblaine, sur rendez-vous (créneaux à réserver en mairie).

Liste des samedis concernés :

- 12 octobre 2024
- 14 décembre 2024
- 1er février 2025
- 29 mars 2025
- 28 juin 2025

Crèche Frimousse

Téléphone: 03.83.20.28.33 - 1 allée Isabella Andréini 54510 Tomblaine

Mail: frimousse@creche-frimousse.fr

Directrice: Isabelle BERTRAND

Horaires: 7h30 - 18h30 / 24 lits pour la commune de Tomblaine

Syndicat Intercommunal pour la Gestion de la crèche Frimousse :

Présidente : Denise GUNDELWEIN

Vice-Présidents: François-Marie LHUILLIER pour Saint-Max et Gabriel HOFFER pour Essey-Lès-

Nancy

Déléguées du Conseil Municipal au Syndicat Intercommunal : Nadia NICOLAY - Catherine RAMPONT



Autour du sport

Depuis 1961, en collaboration avec l'Education Nationale et les enseignant(e)s concerné(e)s, la Municipalité de Tomblaine organise un séjour de classes de neige à destination de tous les élèves de CM2.

Celles-ci se déroulent dans les Alpes pour une durée de 17 jours et concernent en moyenne, annuellement, une centaine d'enfants encadrés par leurs enseignants, un directeur municipal et une dizaine d'animateurs.

L'expérience acquise démontre l'intérêt pédagogique, social et sanitaire d'un tel séjour durant lequel l'enfant bénéficie du climat de montagne et s'initie à diverses activités de neige tout en poursuivant son programme scolaire.

Aussi, pour que tous puissent y participer, et dans le plus grand respect des principes d'égalité, notamment le tarif du séjour est le même pour tous et le plus bas possible, de manière à n'exclure personne par l'argent.

Pour y parvenir, la commune prend à sa charge toute l'intendance et la logistique liées à ce séjour (transport, cours de ski, animations, encadrement ...) ce qui a représenté un coût de revient réel par élève d'environ 1360 € en 2024, La participation demandée aux familles est fixée à 160 € par enfant (sous réserve de modification).

Élu chargé du dossier : Philippe LUCE

Responsable du service des Sports : Sébastien FETZER – Éducateur territorial des activités physiques et sportives

Salles et lieux d'activités sportives et culturelles

- Gymnase Olivier RAMBAUT rue Mozart
- Gymnase Anne-Sophie MATHIS place des Arts
- Centre sportif sportif Rémi WALTER chemin du Bois la Dame
- Espace Jean JAURES place des Arts
- Ecole de Musique Municipale TEMPO 14 boulevard Jean Jaurès
- Théâtre de la Source rue Alphonse de Lamartine
- 2 C.O.S.E.C. (équipements métropolitains) rue Jean Moulin pour le collège et les lycées
- Terrain Maurice ICARD avenue de la Paix
- Piscine LE LIDO rue Virginie Mauvais
- Stade Raymond Petit athlétique (équipement métropolitain)



Autour de la culture

Spectacles scolaires

La Ville de Tomblaine organise des spectacles scolaires et offre à toutes les écoles élémentaires et maternelles des spectacles pour les enfants.

La programmation est diversifiée et de grande qualité, avec du théâtre, de la musique, des masterclasses, etc, avec notamment :

- Un spectacle par trimestre pour les écoles élémentaires dont l'un pendant le festival Aux Actes Citoyens,
- Deux spectacles par semestre pour les écoles maternelles.

Les spectacles peuvent avoir lieu soit à l'Espace Jean Jaurès, soit au Théâtre de la Source soit dans les écoles.

Les Projets Pédagogiques

Masterclasses de Commedia dell'arte

Chaque année, dans le cadre du festival Aux Actes Citoyens, tous les élèves de CM2 scolarisés à Tomblaine bénéficient de masterclasses de Commedia Dell'Arte dispensées par des professionnels du spectacle.

L'école municipale de musique TEMPO

L'école municipale de musique TEMPO offre un choix important d'instruments à découvrir ou à approfondir avec des professeurs diplômés qui dispensent un enseignement de qualité. Cette école offre un large éventail de disciplines instrumentales et musicales : flûte traversière, guitare, basse, ukulélé, piano, synthétiseur, saxophone, violon, alto, violoncelle, éveil musical (à partir de 4 ans), MAO (Musique Assistée par Ordinateur), chant (solo, chorale et ateliers de musiques actuelles), percussions urbaines et corporelles.

Notre démarche est de proposer un apprentissage de la musique, mêlant sérieux et plaisir. Ces cours sont ouverts à tous, quel que soit l'âge ou le niveau.

Directeur pédagogique : Jean-Michel VAICLE

Directrice administrative : Emmanuelle STEPHAN

Facebook: Tempo Tomblaine - Ecole de Musique Municipale

L'Orchestre à l'École

Ce projet est porté à la fois par les enseignants de l'école élémentaire Jules Ferry et par la Commune de Tomblaine, via son école municipale de musique TEMPO.

Il s'agit de rendre l'apprentissage de la musique accessible à tous, en permettant très vite aux élèves de jouer sur leurs instruments, tout en apprenant la lecture de la musique et la technique instrumentale.

L'orchestre à l'école est un projet sur 3 ans. Cette année, les élèves sont en CE2 et commencent l'apprentissage d'un instrument à cordes sous la responsabilité de 3 encadrantes : Amélie BRACHET pour l'alto, Céline FRANTZ pour le violoncelle et Christine BONNE pour le violon. Les enseignants suivent pendant 3 ans la classe apprenant également un instrument en même temps que les enfants.

La Bibliothèque Municipale Edmonde Charles-Roux

Présidente de l'Académie Goncourt

La bibliothèque travaille naturellement à la mise en place d'une politique de lecture municipale en partenariat avec les enseignants et leur classe.

Elle reçoit les classes des écoles de Tomblaine aux différents événements festifs (Halloween, Nuit de la Lecture, ateliers de Pâques...)

A l'occasion des fêtes de fin d'année, un livre est offert à chaque enfant scolarisé à Tomblaine. Pour les classes de CM1, chaque enfant se voit offrir un dictionnaire afin que chaque famille puisse disposer de cet outil pédagogique.

La bibliothèque municipale organise dans ses locaux les Heures du conte, 2 samedis par mois à partir de 10h30. Elle organise également des soirées « jeux », autour des mots, pour petits et grands, afin de faire de cet espace un lieu de vie, d'échanges et de rencontres.

Horaires:

Mardi: 13h30 à 18h,

Mercredi: 10h à 12h et de 13h30 à 18h30, Vendredi: 10h à 12h et de 13h30 à 18h, Samedi: 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Responsable de la Bibliothèque : Sarah BIGEARD - Téléphone : 03.83.29.78.87

La Ludothèque

La ludothèque est un espace de jeu convivial pour tous, des animations ludiques conduites par des animateurs qualifiés.

C'est un lieu d'échanges autour du jeu pour mieux vivre ensemble, réapprendre à jouer avec son enfant

Tarif annuel : 11,50 € par famille

Horaires d'ouverture au public :

En période scolaire : les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 17h et les samedis de 10h à 12h,

Durant les vacances : du lundi au vendredi de 14h à 16h.

Possibilités de mise à disposition, sur demande, pour les écoles. Espace Jean Jaurès - Place des Arts - Téléphone : 03.83.33.27.50



La cité scolaire

A la suite de l'enseignement primaire a lieu l'enseignement secondaire (collège et lycée) et Tomblaine accueille trois établissements secondaires :

- Le Collège Jean Moulin de la 6ème à la 3ème,
- Le Lycée d'enseignement général et technologique Arthur Varoquaux,
- Le Lycée professionnel régional Marie Marvingt.

Ces trois établissements se distinguent, chaque année, par un excellent taux de réussite aux différents examens préparés, et par des résultats remarquables aux différents concours (Concours général, Olympiade de la chimie, Concours de la Résistance, de la Nouvelle, Kangourou des Mathématiques, Nuit de la lecture, etc.) sans oublier de brillants résultats dans le sport scolaire UNSS et le domaine sportif individuel ou par équipe.

Collège Jean Moulin

14 rue Jean Moulin - BP 20059 - 54510 Tomblaine - Téléphone : 03.83.21.02.36

Nombre d'élèves fréquentant le collège au 01/09/2024 : 658 élèves

Nombre d'enseignants: 43

Le collège propose des sections sportives : Gymnastique, Aviron, Rugby et Football.

Des options linguistiques :

- Latin
- Grec
- Langue et culture étrangère Anglais
- Langue et culture étrangère Italien

Direction : Thierry BARBIER - Principal Christine PECQUERIAUX – Principale adjointe Ginette PINARD - Secrétaire Générale Marine GRIFFATON – CPE

Marine GRIFFATON - CPE

Licia MENDY - CPE

Conseil d'administration - Représentants de la municipalité de Tomblaine

Titulaire : Mireille DAFFARA Suppléante : Inès IHADDADENE

Lycée Marie Marvingt

Lycée d'enseignement professionnel régional

8 rue Jean Moulin - 54510 Tomblaine - Téléphone : 03.83.29.90.90

Nombre d'élèves fréquentant le lycée au 01/09/2024 : 790 élèves + 120 apprenants UFA Nombre d'enseignants : 82

G

Direction : Pascal DERBOULLES - Proviseur Jean-Marc THOURON - Proviseur adjoint Simon HERFRAY – Secrétaire Général

Lycée avec des formations dans les domaines suivants : commerce – vente – aide et service à la personne, aux collectivités, aux entreprises - santé – hygiène, propreté, stérilisation – métiers de la mode – esthétique – 3ème Prépa Métiers – ULIS – Nouvelle unité de formation optionnelle : Unité Facultative du Secteur Sportif (UF2S)

- 8 divisions de C.A.P. en 2 ans
- 1 division de 3 Prépa Métiers
- 1 division ULIS
- 29 divisions de Baccalauréat Professionnel en 3 ans

Le lycée est l'organisme gestionnaire de l'UFA Marie Marvingt

■ DEUST Préparateurs en pharmacie

Conseil d'administration - Représentants de la municipalité de Tomblaine



Lycée Arthur Varoquaux

Lycée d'enseignement général et technologique

10 rue Jean Moulin - 54510 Tomblaine - Téléphone : 03.83.29.28.35

Nombre d'élèves fréquentant le lycée au 01/09/2024 : 1600 élèves

Nombre d'enseignants: 140

Direction:

lean LOPES - Proviseur

Danièle OTTER - Proviseure Adjointe

Christelle AUBRY - Proviseure Adjointe

Christophe SIMONET - Secrétaire Général - Agent Comptable

François LEMOINE - Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques

Sections d'enseignement ouvertes au lycée :

SERIE GENERALE:

9 spécialités enseignées au lycée, 3 sont à choisir en 1ère et 2 en Terminale parmi :

- Mathématiques,
- Humanités, littérature et philosophie,
- Arts plastiques,
- Langues et littératures et cultures étrangères (anglais et anglais monde contemporain),
- Physique-chimie,
- Sciences de la Vie et de la Terre,
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques,
- Sciences économiques et sociales.

SERIES TECHNOLOGIQUES:

STMG Sciences et Techniques de Management et de Gestion :

- Spécialité Ressources Humaines et Communication
- Spécialité Mercatique
- Spécialité Gestion et Finances

ST2S Sciences en Technologie de la Santé et du Social

STL Sciences et Techniques de Laboratoire :

- Spécialité Sciences Physique et Chimique
- Spécialité Biotechnologie

Brevet de Technicien Supérieur - BTS:

En formation initiale

- ABM Analyses Biologiques Médicales
- Métiers de la mesure
- ME Métiers de l'Eau
- ESF Économie Sociale et Familiale
- SP3S Service et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social
- BTS Biotechnologie

En apprentissage

- ME Métiers de l'eau
- ESF Economie sociale et familiale

BAC +3

• Préparation au diplôme d'État de Conseiller en Éducation Sociale et Familiale

Formation continue

- BTS SP3S Service et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social
- DECESF Diplôme d'Etat de Conseiller en Education Sociale et Familiale
- Formation au CAP « accompagnement éducatif petite enfance » pour demandeur d'emploi
- Formation à l'accompagnement pour les nouveaux salariés des associations d'aide à domicile

Installé au lycée Varoquaux à Tomblaine, le campus des métiers et des qualifications « Autonomie et Inclusion » fait partie des vingt et une nouvelles structures labellisées par le gouvernement, un label Excellence.



Ils ont donné leur nom à une école de Tomblaine : qui sont-ils ?

Jean Moulin

Préfet et résistant né à Béziers le 20 juin 1899. Radicalsocialiste, il est membre du Conseil National de la Résistance, unificateur de la résistance française. Arrêté par la GESTAPO sur dénonciation, torturé, il ne parle pas. Il meurt dans un train aux environs de Metz le 8 juillet 1943 lors de son transfert en Allemagne. De lui retenons cette phrase extrait du discours du Ministre MALRAUX prononcé lors de son inhumation au Panthéon « de ses lèvres qui n'avaient pas parlé ; ce jour-là, elles étaient le visage de la France... ».

Marie Marvingt

Née le 20 février 1875 à Aurillac, décédée le 14 décembre 1963 à Laxou. Elle est licenciée en lettres et parle sept langues. Infirmière, journaliste et grande sportive, elle était la femme la plus décorée de France. Surnommée « la fiancée du danger elle était détentrice de quatre brevets de pilote avion, ballon, hydravion, hélicoptère, tout en pilotant également des dirigeables. Elle demeure un modèle de dynamisme et de foi en l'être humain.



Arthur Varoquaux

Né le 22 décembre 1879, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure spécialiste en physique connu pour sa probité intellectuelle, sa puissance de travail et la fermeté de ses idées. Directeur de l'Ecole Primaire Supérieure et de l'Ecole Pratique de Nancy, il a beaucoup œuvré pour le développement de l'enseignement technique. Il est à l'origine de la construction du lycée CYFFLE. Son attitude courageuse durant la dernière guerre a fait de lui un « Juste parmi les Nations », pour avoir mis sa vie en danger en protégeant et sauvant de jeunes juifs.

Ils ont donné leur nom à une école de Tomblaine : qui sont-ils ?



Jules Ferry

Homme politique, né le 5 avril 1832 à Saint-Dié des Vosges. Viscéralement attaché à la République et à la laïcité de l'enseignement, il est Ministre de l'Instruction Publique sous la 3ème République, à l'origine de l'instruction obligatoire et de l'enseignement laïque, résumé par la formule « école gratuite, laïque et obligatoire ».

Pierre Brossolette

Homme politique, militant socialiste, né le 25 juin 1903 à Paris. Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé d'histoire, il est fait Compagnon de la Libération en octobre 1942. Dirigeant de la Résistance Française dès 1940, arrêté par la GESTAPO, il est torturé, et sans jamais avoir parlé, il se suicide le 22 mars 1944.



Job Durupt

Homme politique, né le 15 février 1931. Député de Meurthe-et-Moselle et conseiller régional de Lorraine, membre du Parti Socialiste puis du Mouvement Des Citoyens. Architecte de profession, il est le maire de la commune de Tomblaine (Meurthe-et-Moselle) de 1971 à 2001 et conseiller général du canton de Saint-Max de 1973 à 1982. Le 2 juillet 1981, il est élu député pour la Deuxième circonscription de Meurthe-et-Moselle avec le groupe PS. Réélu deux fois de suite, il siège à l'Assemblée Nationale jusqu'au 21 octobre 1988.

Ils ont donné leur nom à une école de Tomblaine : qui sont-ils ?

Élisabeth et Robert Badinter (École inaugurée par Najat Vallaud-Belkacem et Élisabeth Badinter)

pénal.

Robert Badinter

Né le 30 mars 1928 à Paris, est un avocat, universitaire, essayiste et homme politique français. Président du Conseil constitutionnel de 1986 à 1995, il est principalement connu pour son combat en faveur de la réinsertion des détenus et contre la peine de mort, dont il obtient l'abolition en France le 9 octobre 1981 en tant que garde des Sceaux, pour la suppression de la disposition légale pénalisant les relations homosexuelles avec un mineur pour des âges où les relations hétérosexuelles étaient légales, et aussi pour sa participation à la rédaction du nouveau Code nal

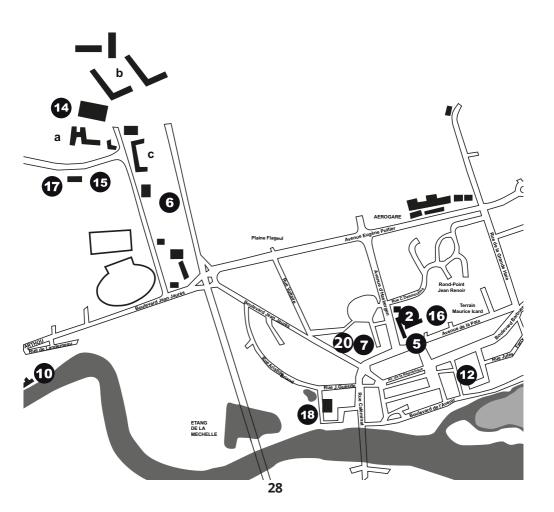
Elisabeth Badinter

Née le 5 mars 1944 à Boulogne-Billancourt, est une femme de lettres, philosophe, féministe et femme d'affaires française. Elle est surtout connue pour ses réflexions philosophiques qui interrogent le féminisme et la place des femmes dans la société, en accordant une place particulière aux droits des femmes immigrées.



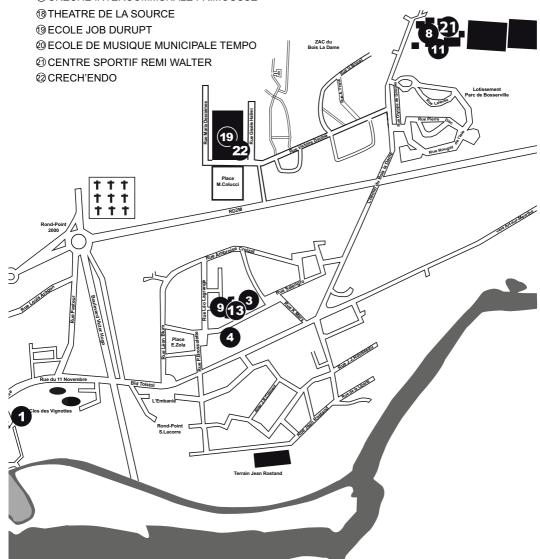
Plan pour se repérer

- **1) ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE JULES FERRY**
- ②ECOLE MATERNELLE ELISABETH ET ROBERT BADINTER
- ③ ECOLE MATERNELLE PIERRE BROSSOLETTE
- **4) ECOLE ELEMENTAIRE PIERRE BROSSOLETTE**
- ⑤ ECOLE ELEMENTAIRE ET GYMNASE ANNE-SOPHIE MATHIS
- **©COSEC**
- **(7) ESPACE JEAN JAURES**
- **® CENTRE DE LOISIRS LEO LAGRANGE**
- **9 MILLE CLUB**
- **10 PISCINE LE LIDO**
- **11 HALTE GARDERIE LA RECRE**
- **②HOTEL DE VILLE ET BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**
- **(3) GYMNASE OLIVIER RAMBAUT**





- a COLLEGE JEAN MOULIN
- **b** LYCEE ARTHUR VAROQUAUX
- c LYCEE MARIE MARVINGT
- **(5) STADE RAYMOND PETIT**
- **® TERRAIN MAURICE ICARD**
- **⑦CRECHE INTERCOMMUNALE FRIMOUSSE**



Mairie de Tomblaine Place GOETHE BP 90039 - 54510 Tomblaine Téléphone: 03 83 29 44 70

Horaires : du lundi au vendredi De 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Suivez l'actualité de la commune sur tomblaine.fr et sur la page Facebook de la ville @villedetomblaine